Le Tambour Cadenet

Bulletin d'informations municipales Juin 2014 **N°1**

page 2 **Billet du maire**
page 3 **Résultats des élections municipales**
page 3 **Composition du conseil municipal**
page 5 **Décisions du conseil municipal**
page 8 **Commissions municipales**
page 9 **Tribune libre**
page 10 **Organisation des rythmes scolaires**
page 11 **Activités de l'été**
page 12 **Agenda des festivités**
page 14 **Nos joies, nos peines**

Le billet du maire

Un recours en annulation a été déposé auprès du tribunal administratif après les élections municipales par la liste arrivée en seconde position le 23 mars.
Le tribunal a rejeté la protestation, a validé les résultats et a ainsi confirmé que les opérations électorales ont été légales et honnêtes.
La loi assure une majorité confortable à la liste arrivée en tête, même si le résultat est très serré. Cette même loi assure néanmoins un certain nombre de sièges à la liste arrivée en deuxième position.
Cela permet de constituer un conseil municipal en situation d'agir et dans lequel les discussions, les débats, voire les oppositions peuvent permettre la mise en place du programme annoncé lors de la campagne électorale.
Ce programme, connu de toutes les Cadenétiennes et tous les Cadenétiens, et auquel chacun pourra se référer au cours du mandat, est susceptible d'évoluer en fonction des réalités ou des débats qui ne manqueront pas de s'ouvrir.
Ainsi, c'est solennellement que j'engage tous les conseillers municipaux, y compris ceux de la liste minoritaire à tout mettre en œuvre pour être à l'écoute de la population, pour répondre aux besoins qu'elle a formulés et qu'elle n'oubliera pas de nous rappeler en temps utile.
Chacun a sa place dans le conseil municipal, toutes les positions doivent s'exprimer.
On ne peut se satisfaire que certains se contentent d'être observateurs et par là même refusent de participer réellement.

Le conseil municipal dans son entier est au service de tous !

Des habitants de longue date comme de ceux arrivés plus récemment, des jeunes comme des seniors, des actifs comme des retraités, la nature de la population s'est transformée au cours des ans, le village a évolué et nous devons, nous les élus, répondre à la diversité des attentes.

Maire de toutes les Cadenétiennes et tous les Cadenétiens, avec l'ensemble des conseillers et des adjoints, je m'engage dans cette nouvelle étape pour le bien de tous.

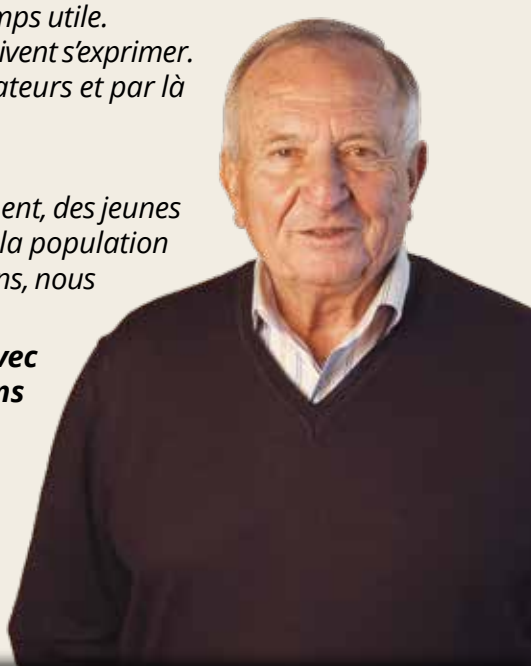

Fernand PEREZ

Informations municipales

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE :
Lundi et jeudi : 8h30 à 12h00
Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Samedi : 9h00 à 12h00

Pour les documents suivants :
- Carte d'identité, carte grise
- Recensement militaire
- Autorisation de travaux sur voirie
- Autorisation déménagement
- Copie d'acte état civil
- Inscription sur les listes électorales
- Inscription aux écoles
- Attestation d'accueil

EN MAIRIE :

Inscriptions cantine :
Mardi : 16h30 à 19h00
Jeudi : 8h00 à 9h30

Gestion des salles du Foyer rural :
Mercredi : 9h00 à 12h00

HORAIRES POLICE MUNICIPALE :
Lundi : 7h00 à 12h00 - 13h15 à 17h00
Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h15 à 17h00
Mercredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et vendredi :
8h30 à 12h00 - 13h15 à 17h00
Samedi : 8h30 à 12h00

CCAS : ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Fermé le mercredi. L'assistante sociale reçoit sans rendez-vous tous les matins de 9h à 12h ou sur rendez-vous, sauf le mercredi.
Contact : **04 90 08 39 80**

CONTACT MAIRIE : Tél : **04 90 68 13 26** - Email : **accueil@mairie-cadenet.fr**

Commission communication :
Président : **Fernand PEREZ**
Vice-présidente : **Marie-Françoise JOSEPH**
Jean-Marc BRABANT, Annie TORRESE, Jaky NOUVEAU, Valérie BOISGARD, Jean-Claude FORTIN et Sabine PONTHIEU
Direction de la publication :
Fernand PEREZ
Conception-réalisation :
&com - Groupe Copsi - 04 42 33 33 20
Photos : **Hervé Vincent**

Les résultats des élections municipales

■ **inscrits** : 3158 ■ **votants** : 2097 ■ **exprimés** : 2018
dont **1012 voix** pour la liste ***Encore et toujours pour Cadenet*** de Fernand Perez,
et **1006 voix** pour la liste ***Cadenet tambour battant*** de Jean-Claude Fortin.

Liste ***Encore et toujours pour Cadenet*** :

bureau 1 (Mairie) : **374 voix**
bureau 2 (Laiterie) : **308 voix**
bureau 3 (Foyer rural) : **330 voix**

Liste ***Cadenet tambour battant*** :

bureau 1 (Mairie) : **372 voix**
bureau 2 (Laiterie) : **308 voix**
bureau 3 (Foyer rural) : **326 voix**

La liste ***Encore et toujours pour Cadenet*** conduite par Fernand Perez est majoritaire avec **21 sièges** au conseil municipal et **6 sièges** au conseil communautaire.

La liste ***Cadenet tambour battant*** conduite par Jean-Claude Fortin est minoritaire avec **6 sièges** au conseil municipal et **1 siège** au conseil communautaire.

Marie-Françoise Joseph

Composition du nouveau conseil municipal

Liste *Encore et toujours pour Cadenet* :

Fernand PEREZ

Marie Françoise JOSEPH

Francis ZANETTI

Annie TORRESE

Jean LEGRAND

Claudine SABIO PEZIÈRE

Jean-Claude DELAYE

Caroline BOMBA

Jean-Claude LECLAIR

Sandrine ALLEGRE

Jaky NOUVEAU

Valérie BOISGARD

Pierre LORIEDO

Georgette VIENS

Marc JAUBERT

Françoise RAOUX-JACQUÈME

Elie JAUMARY

Denise RICHARD

Jean-Marc BRABANT

Danielle CURNIER

Marcello MANGANARO

Liste *Cadenet tambour battant* :

Jean-Claude FORTIN

Sabine PONTHIEU

Fabrice RIPERT

Anne-Marie de LACENNE

Vincent MAYEN

Valérie GRANGE

Les décisions du conseil municipal

Fernand Perez est élu maire de Cadenet par le conseil municipal nouvellement élu. Huit adjoints issus de la liste majoritaire ***Encore et toujours pour Cadenet*** assisteront le maire dans ses fonctions : Jean-Claude Delaye, Sandrine Allegre, Jean-Marc Brabant, Françoise Raoux, Pierre Loriedo, Marie-Françoise Joseph, Jean Legrand et Annie Torrese.
(Conseil municipal du 30 mars 2014)

Cadenet est représenté par des élus auprès d'établissements publics de coopération intercommunale.

■ **Le SIVOM** (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) est un établissement public de coopération intercommunal qui gère l'eau potable et l'assainissement de 21 communes du Sud Luberon. *Titulaires :* M. Delaye et M. Balekdjian (non élu mais coopté selon une procédure légale en raison de ses compétences dans ce domaine particulier). *Suppléant :* M. Legrand.

■ **Le SEV** (Syndicat d'Electrification Vauclusien) gère le maillage électrique vauclusien. *Titulaire :* M. Delaye. *Suppléant :* M. Zanetti.

■ **Le SMDVF** (Syndicat Mixte De Valorisation Forestière) est chargé de la protection et de la valorisation de la forêt vauclusienne. *Titulaire :* M. Delaye. *Suppléant :* M. Jaumary.

■ **Le SMAVD** (Syndicat Mixte d'Aménagement du Val de Durance) gère le domaine public fluvial de la Durance (crues, sécurité, transport, prévention, patrimoine naturel, etc.). *Titulaires :* M. Delaye et M. Loriedo. *Suppléants :* M. Jaumary et M. Leclair.

■ **Le Parc Naturel Régional du Luberon** protège notre environnement au sein de ce territoire. *Titulaire :* M. Perez. *Suppléant :* Mme Richard.

■ **Le Syndicat du Marderic** gère ce torrent (crues, prévention, sécurité, etc.). *Titulaires :* M. Delaye et M. Perez. *Suppléants :* M. Jaumary et M. Leclair.

■ **L'EHPAD de Cadenet** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées) accueille nos anciens. M. Perez (le maire est membre de droit), Mme Raoux et Mme Joseph représenteront la ville de Cadenet au sein du conseil d'administration. M. Torrese et M. Certa, choisis pour leur compétence dans ce domaine, représenteront la société civile.

■ **Centre Hospitalier de Pertuis** : Mme Raoux représentera la commune de Cadenet au sein du conseil d'administration.

■ **Collège LE LUBERON** : M. Perez et Mme Allegre représenteront Cadenet au sein du conseil d'administration du collège.

■ **Centre de Secours** : Mme Raoux et M. Manganaro représenteront la commune auprès des pompiers.

■ **Office de Tourisme** : Mme Torrese et M. Brabant (qui n'est plus président de l'office) représenteront la commune au conseil d'administration de l'Office de Tourisme.

■ **Comité des Feux de Forêt** : Mrs Delaye, Leclair, Jaumary et Zanetti représenteront la commune auprès de ce Comité qui organise la surveillance du territoire en période estivale.

■ **Crèche Lou Calinou** : Mesdames Joseph et Bomba représenteront la commune auprès du conseil d'administration de la crèche.

■ **Centre Communal d'Action Sociale** : les élus représentant la commune auprès du conseil d'administration du CCAS sont M. Perez (président de droit), Mesdames Raoux, Boisgard, Richard et Ponthieu.
5 citoyens de Cadenet représenteront la société civile au conseil du CCAS et seront nommés directement par le maire.
(Conseil municipal du 8 avril 2014)

Les citoyens de Cadenet peuvent assister aux conseils municipaux

Le public doit rester silencieux et ne pas troubler les débats. Les conseils sont enregistrés.
Le compte-rendu, rédigé par la secrétaire générale, est une synthèse sommaire des délibérations adoptées par le conseil. Le compte-rendu est affiché sur le panneau municipal devant la mairie dans les 8 jours qui suivent le conseil.
Un élu consigne dans un procès-verbal les débats, décisions et votes du conseil. L'enregistrement des débats permet d'affiner cette rédaction.
Les procès-verbaux sont remis aux conseillers avant le conseil suivant.
Une fois entérinés par le conseil, ils sont consultables en mairie.
(Conseil municipal du 8 avril 2014)

Monsieur le maire informe le conseil qu'il délègue :

M. Delaye à la **VOIRIE - SIGNALÉTIQUE**
*Mme Allegre à l'***ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE**
M. Brabant à la **VIE ASSOCIATIVE - PERSONNEL**
*Mme Raoux à l'***ACTION SOCIALE - VIE ÉCONOMIQUE**
M. Loriedo aux **TRAVAUX - CIMETIÈRE - PROXIMITÉ - POLICE MUNICIPALE**
Mme Joseph, à la **COMMUNICATION**
*M. Legrand, à l'***URBANISME - ENVIRONNEMENT**
Mme Torrese à la **CULTURE - TOURISME - PATRIMOINE**
(Conseil municipal du 8 avril 2014)

Finances municipales

(Conseil municipal du 16 avril 2014)
Le débat d'orientation budgétaire permet au conseil municipal de réfléchir et de fixer les orientations générales du budget municipal et les engagements pluriannuels envisagés. Il détermine les recettes attendues, notamment en matière de fiscalité. Il ne constitue pas une décision devant être votée, mais permet d'échanger sur les informations fiscales et budgétaires de la Commune. Le débat d'orientation budgétaire est un préalable obligatoire à l'adoption du Budget Primitif voté par le conseil en début d'exercice. Le budget primitif 2014 fixera les enveloppes de crédits permettant d'engager les dépenses pendant la durée de l'exercice.

La nouvelle gendarmerie

La gendarmerie route de Pertuis a été intégralement supportée par la commune de Cadenet (dernier emprunt 442 000 € sous le mandat de M. Gormond).
Le coût de la nouvelle gendarmerie (route de Lourmarin) est intégralement supporté par notre intercommunalité la CCPL (Communauté de Communes les Portes du Luberon). Le remboursement en sera demandé, au prorata de la population, aux communes bénéficiaires (Cadenet étant la plus importante en terme de population). Cependant les loyers versés par l'État permettront à la CCPL de rembourser l'emprunt.
La CCPL est porteuse du projet mais le territoire couvert par la gendarmerie est délimité par le territoire cantonal. La CCPL est constituée de 7 communes (Cadenet, Lauris, Cucuron, Lourmarin, Vaugines, Puget, Puyvert) et le canton de 9 communes (les mêmes plus Merindol et Villelaure). Merindol est rattachée à la communauté de communes de Cavaillon et Villelaure à celle de Luberon Durance. Ces deux villages n'adhèrent pas à la CCPL et ne participent donc pas financièrement à la construction de la gendarmerie. Merindol et Villelaure viennent de changer de municipalité et ne se sont toujours pas positionnées quant à leur participation à cette construction.

Les comptes 2013 sont examinés. Le résultat de l'exercice 2013 est évalué à environ 400 000 €. En 2012 il était de 592 439,65 €. Les projets 2014 sont évoqués.

Fonctionnement :

Les recettes de la commune sont constituées des :

■ **Ventes des services offerts à la population** : ces recettes évoluent en fonction de la fréquentation des différents services (atelier Passerelle, CLSH primaire, maternelle, cantine…).
■ **Recettes fiscales** : impôts directs et la taxe additionnelle des droits de mutation (droits reversés en fonction des ventes immobilières dans le département sur la base d'une péréquation). Cette dotation – droit de mutation – a un peu diminué en 2013 mais les ventes immobilières se maintiennent assez bien dans le Vaucluse.
■ **La DGF** (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'État était en 2013 de 744 732 € et passera en 2014 à 710 015 €. D'une façon générale, l'ensemble des dotations de l'État est en diminution.
■ **Revenus immobiliers de la commune** : principalement les loyers de l'actuelle Gendarmerie. En juillet 2014 les gendarmes devraient intégrer la nouvelle gendarmerie. L'État ne versera plus le loyer de la gendarmerie à la commune, mais à l'intercommunalité, propriétaire de la nouvelle caserne, route de Lourmarin.
La commune de Cadenet procédera aux travaux de réhabilitation de l'ancienne gendarmerie pour remettre rapidement en location ces habitations dont elle est propriétaire. Un manque à gagner de plusieurs mois plus le coût des travaux pèseront cette année sur le budget communal. Le budget voté pour ces travaux est de 83 500 €. *(conseil municipal du 25 avril 2014)*

Les dépenses incompressibles sont constituées des :

■ **Charges de l'emprunt** : 181 918,58 €.
■ **Charges à caractère général** (électricité, carburants, eau, gaz, etc.) contenues malgré les augmentations des prix.
■ **Charges de personnel** : en raison de quelques recrutements et de l'accroissement des charges sociales, la masse salariale augmente mais de manière très mesurée.
■ **Charges de gestion** : c'est-à-dire la participation financière de la commune aux différents syndicats auxquels nous sommes dans l'obligation de cotiser. La commune ne peut agir que sur les subventions qu'elle accorde. Concernant les subventions aux associations, les dossiers seront comme chaque année étudiés et les subventions accordées en fonction des besoins et projets exposés.

Le budget primitif de fonctionnement 2014 est voté à la majorité le 25 avril 2014 avec un montant de 4 496 311 €. *(conseil municipal du 25 avril 2014)*

N. B. 80 % des dépenses des communes sont obligatoires et incompressibles (salaires des agents, indemnités des élus, participation aux syndicats intercommunaux). Si la commune dérogeait à ces obligations, le Préfet a le pouvoir de l'obliger à verser ces sommes. Alors que pour les 20 % d'autres dépenses non obligatoires (dont les subventions) la commune a la possibilité d'une action propre. Une commune n'a donc de marges de manœuvre que sur ces dépenses non obligatoires.

L'école de musique

Une convention lie Cadenet à l'École de musique de Pertuis jusqu'au 30 juin 2014.
Suite à l'élection de la liste de M.Pellenc à Pertuis en 2008, la ville de Pertuis à lisser les tarifs d'adhésion au syndicat intercommunal de musique sur ses propres tarifs. Le tribunal administratif de Nîmes a validé la position de la ville de Pertuis et Cadenet est donc passé de 2 € par habitant à environ 12 €. Ce qui représente pour Cadenet une somme estimée à environ 48 000 € à l'année alors que seuls 21 élèves Cadenétiens bénéficient de cet enseignement.

Le syndicat a été dissout et remplacé par une convention avec la ville de Pertuis : soit les communes signaient la convention au tarif imposé par le tribunal et la ville de Pertuis, soit le conservatoire fermait mettant au chômage les professeurs et le personnel. Les communes se dissociant du conservatoire auraient alors eu à leur charge un nombre d'enseignants proportionnel à la taille de la commune. Elles devaient assumer le paiement des indemnités de chômage jusqu'à ce que ces personnes retrouvent un emploi similaire dans un conservatoire. Cadenet a fait le choix de signer la convention pour éviter le chômage aux enseignants et continuer à bénéficier de l'enseignement musical en milieu scolaire. En revanche il a été convenu que la convention serait caduque au 30 juin 2014, soit après les élections municipales afin de permettre aux nouveaux élus de décider du sort de cette convention, sans les lier a priori.

Sur le budget 2014, le conseil propose d'utiliser la part de la contribution à l'École de Musique du Sud Luberon soit 48 000 € pour financer des activités musicales touchant l'ensemble de la population des écoles notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Le non-renouvellement de la convention nous liant à l'École de Musique de Pertuis est voté à la majorité par le conseil.

(Conseil municipal du 16 avril 2014)

Fiscalité communale :

En 2013 il manquait 200 000 € au budget communal afin d'assurer notamment les travaux programmés, les banques se désengageant suite à la crise. Le conseil avait donc pris la décision d'augmenter raisonnablement les taux d'imposition sur la commune et il a été encaissé 2 510 000 € de recette fiscale 2013.
En 2014 la recette fiscale prévisionnelle se monterait à 2 543 466 € sans augmentation des taux d'imposition. Les charges des ménages s'alourdissant par ailleurs, le conseil municipal se refuse à augmenter les taux d'imposition communaux en 2014.
Si le contribuable constate que le montant de l'impôt qu'il paye a augmenté, cela est dû au fait que l'État augmente tous les ans d'environ 1,5 à 2 % les valeurs locatives ce qui fait varier les bases. Par ailleurs, une commission communale des impôts directs met annuellement à jour l'assiette imposable en fonction des permis accordés : construction, agrandissement ou amélioration de l'habitat. *(Conseil municipal du 16 avril 2014)*

Les taux d'imposition au titre de l'année 2014 votés à l'unanimité par le conseil lors de sa séance du 25 avril 2014 sont conformes au débat d'orientation budgétaire du 16 avril 2014 et sont inchangés par rapport à 2013, à savoir :
- Taxe d'habitation : 22,49 %
- Taxe Foncier Bâti : 19,28 %
- Taxe Foncier non Bâti : 62,89 %
- C.F.E. : 37,93 %

(Conseil municipal du 25 avril 2014)

Investissement :

Les engagements non encore réalisés au 31 décembre 2013 mais qui se poursuivent en 2014 s'élèvent à 786 644,00 €, dont 379 000 € pour la voirie communale. En recettes d'investissement le reste à réaliser en recettes est au 16 avril 2014 de 252.180 €.
Le résultat attendu de l'exercice 2013 a été évalué à environ 400 000 €. Il est affecté en partie à la section d'investissement.

En investissement, les recettes 2014 seront constituées par :

■ **Le Fonds de Compensation de TVA** qui diminue en 2014 puisque nous avons fait moins d'investissements donc moins de récupération de TVA.
■ **La Taxe Locale d'Aménagement**.
■ **Les subventions acquises** : la dotation de l'avenant au contrat de plan avec le Département s'élève à 74 400 €, tous les ans pendant 3 ans.
■ **Les subventions sollicitées** : une subvention auprès de la Région pour acquisition foncière.

Les dépenses d'investissement 2014 seront constituées par :

■ **Le remboursement du capital de l'emprunt**, soit 357 562,55 €.
■ **Les opérations nouvelles**, dont l'acquisition foncière concernant l'îlot Vivet au cœur du village et faisant l'objet d'une subvention régionale *(voir ci-dessus).*
■ **Des projets 2014 et pluriannuels suivant :**
- Les travaux de remise aux normes des logements de la gendarmerie ainsi que des bureaux.
- L'aménagement du centre du village avec la réfection de la place du tambour d'Arcole, l'aménagement de l'îlot Vivet (OT, salle de réunion, logements, etc.), le transfert de l'épicerie solidaire

La commission communale des impôts directs

Le conseil municipal présente au directeur des services fiscaux une liste de 32 citoyens tant élus que non élus, payant des impôts sur la commune. Parmi eux certains doivent présenter des conditions particulières (payant des impôts sur la commune mais habitant ailleurs, possédant des terrains boisés, agriculteur, etc.) afin que cette liste soit la plus représentative des contribuables de Cadenet.
Le directeur des services fiscaux nommera parmi eux 8 commissaires titulaires et 8 suppléants, pour œuvrer au sein de la commission communale des impôts directs qui étudie avec le service du cadastre les permis déposés et autres modifications pour mettre en adéquation les déclarations et la réalité du terrain.
Cette année une commission intercommunale est également mise en place, les représentants de Cadenet seront également choisis au sein de cette liste.

dans l'ancien garage situé route de Cucuron et réhabilitation de ce dernier à cet effet.
• L'embellissement du centre du village en collaboration avec le Syndicat d'électrification.
• L'embellissement du lavoir « des basses fontaines ».
• La réfection de toilettes publiques, boulevard de la Liberté.
• La poursuite des travaux au cimetière.
• L'étude des travaux de mise en sécurité de cheminements piétonniers à l'intérieur du village, la réfection de 18 escaliers.
• La participation aux travaux de mise en sécurité de la RD 118, subventionnés à 67,3 % par le Conseil Général (400 000 € pour le CG, 200 000 € pour la commune), du Carrairon au rond-point des Lavandes.
• Les travaux envisagés sur divers bâtiments communaux ainsi que l'entretien annuel de ces bâtiments.
• La création d'un jardin d'enfants avec un skate park sur le parking du Foyer Rural.

Il est à noter que l'ensemble des projets évoqués lors du débat d'orientation budgétaire figure détaillés dans le programme électoral de la liste majoritaire.

Lors du débat d'orientation budgétaire du 16 avril 2014, le choix a été fait de ne pas augmenter les impôts et de ne pas contracter d'emprunt. En conséquence, les investissements 2014 ne seront, pas importants. Le budget primitif d'investissement 2014 est voté à la majorité le 25 avril 2014 avec un montant de 662 784 €.

Covoiturage

Le terrain sur lequel est envisagé un parking de covoiturage au rond-point de la gare appartient au Conseil Général de Vaucluse et non à la Commune. Le projet a été soumis au Conseil Général.

Service funéraire communal

La population de Cadenet peut faire appel au service funéraire communal en cas d'obsèques. Le coût de ce service pour la commune est d'environ 10 000 € par an. Le budget de cette régie funéraire est équilibré en recette et en dépense.

(Conseil municipal du 25 avril 2014)

Fourrière automobile

Une convention est signée avec la fourrière automobile agréée de Villelaure. Il est à noter qu'en cas d'épave, les frais d'enlèvement et de prise en charge sont à la charge de la Commune, sauf si le propriétaire est identifié et solvable.

(Conseil municipal du 16 avril 2014)

Transport Cadenet/Pont de la Durance :

Les transports publics sont de la compétence du Conseil Général et non de la commune. Cependant, la commune a sollicité le Conseil Général de Vaucluse afin d'étudier la possibilité d'un transport du centre du village au Pont de la Durance. Aucune réponse n'a, pour l'instant, été apportée par le CG de Vaucluse. Une réunion a été organisée entre la commune, le CG de Vaucluse et des responsables de la CAPA (Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix) ou il a été proposé de mettre en place une convention avec participation aux frais induits par le trajet entre le pont et le centre-ville de Cadenet. Cette proposition est toujours sans réponse depuis un an et demi.

Endettement de la commune :

La population légale au 1/01/2014 est de 4 227 habitants et la dette municipale au 1er janvier 2014 est de 4 429 414,45 € avec 539 481,13 € d'annuité ce qui donne un ratio d'annuité par habitant de 127,63 €.
Les plus gros emprunts actuels concernent les travaux effectués au Foyer Rural, aux écoles et surtout ceux de la voirie.
S'il fallait rembourser en une seule fois le capital restant dû pour l'ensemble des emprunts contractés par la commune cela correspondrait à un montant de 1 047,88 € par habitant. C'est le ratio encours de dette par habitant.
Ce ratio à lui seul ne permet pas d'évaluer le degré d'endettement de la commune. Seul le ratio encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement permet de constater si une commune est surendettée ou non.
À ce jour le ratio d'endettement de la Commune de Cadenet est de 1,018.
En dessous de 1, les communes ne sont pas « endettées », entre 1 et 1,20 une vigilance doit être opérée et au-delà de 1,20 la commune est considérée comme surendettée, c'est le seuil d'alerte.
(Conseil municipal du 16 avril 2014)

Cadenet est une commune raisonnablement endettée et dont les infrastructures communales (bâtiments et voirie) sont pour la plupart neuves ou rénovées ou en passe de l'être. Seul l'entretien régulier pèsera sur le budget dans les années à venir.

Les commissions municipales

La municipalité fonctionne avec des commissions de travail interne regroupant les élus. Chaque commission étudie les dossiers dont elle a la charge et propose solutions et projets au conseil municipal pour approbation.

URBANISME ENVIRONNEMENT

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-président : **Jean LEGRAND**
Elie JAUMARY
Danielle CURNIER
Francis ZANETTI
Jean-Claude LECLAIR
Jaky NOUVEAU
Claudine SABIO
Marcello MANGANARO
Marc JAUBERT
Jean-Claude FORTIN
Vincent MAYEN
Fabrice RIPERT

Pour toutes les questions liées à l'urbanisme et l'environnement, vous pouvez rencontrer en mairie M.Legrand sur rendez-vous, le lundi et le vendredi de 10h à 12h.

TRAVAUX CIMETIÈRE STATIONNEMENT CIRCULATION PROXIMITÉ

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-président : **Pierre LORIEDO**
Jean-Claude DELAYE
Georgette GERARD-VIENS
Jean-Claude LECLAIR
Denise RICHARD
Jaky NOUVEAU
Marcello MANGANARO
Francis ZANETTI
Elie JAUMARY
Vincent MAYEN
Sabine PONTHIEU
Fabrice RIPERT

Pour toutes les questions liées aux travaux, cimetière, etc., vous pouvez rencontrer en mairie M.Loriedo sur rendez-vous.

Indemnités de fonction

L'enveloppe globale annuelle d'indemnités de fonction du maire et de ses adjoints est de 105 376,74 €, soit une indemnité mensuelle de 2 090 € brut pour le maire et 836 € brut pour les adjoints.
(Conseil municipal du 8 avril 2014)

VOIRIE SIGNALÉTIQUE

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-président : **Jean-Claude DELAYE**
Pierre LORIEDO
Elie JAUMARY
Jaky NOUVEAU
Georgette GERARD-VIENS
Francis ZANETTI
Jean-Claude LECLAIR
Marcello MANGANARO
Jean-Claude FORTIN
Vincent MAYEN
Sabine PONTHIEU

Pour toutes les questions liées à la voirie et à la signalétique, vous pouvez rencontrer en mairie M.Delaye sur rendez-vous le vendredi de 10h à 12h.

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-présidente : **Sandrine ALLEGRE**
Marie-Françoise JOSEPH
Valérie BOISGARD
Marc JAUBERT
Caroline BOMBA
Claudine SABIO
Valérie GRANGE
Fabrice RIPERT

Pour toutes les questions liées à l'éducation, enfance, jeunesse, vous pouvez rencontrer en mairie Mme Allegre sur rendez-vous.

ACTION SOCIALE VIE ÉCONOMIQUE

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-présidente : **Françoise RAOUX**
Georgette GERARD-VIENS
Danielle CURNIER
Valérie BOISGARD
Denise RICHARD
Caroline BOMBA
Valérie GRANGE
Sabine PONTHIEU

Pour toutes les questions liées l'action sociale et à la vie économique, vous pouvez rencontrer en mairie Mme Raoux sur rendez-vous.

VIE ASSOCIATIVE

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-président : **Jean-Marc BRABANT**
Françoise RAOUX
Georgette GERARD-VIENS
Marcello MANGANARO
Valérie BOISGARD
Caroline BOMBA
Anne-Marie de LACENNE
Valérie GRANGE

Pour toutes les questions liées à la vie associative, vous pouvez rencontrer en mairie M. Brabant le 3e mardi du mois de 14h30 à 16h30 ou sur rendez-vous.

COMMUNICATION

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-présidente : **Marie-Françoise JOSEPH**
Jean-Marc BRABANT
Annie TORRESE
Jaky NOUVEAU
Valérie BOISGARD
Jean-Claude FORTIN
Sabine PONTHIEU

Pour toutes les questions liées à la communication, vous pouvez rencontrer en mairie Mme Joseph le mercredi après-midi sur rendez-vous.

CULTURE TOURISME PATRIMOINE

Président : **Fernand PEREZ**
Vice-présidente : **Annie TORRESE**
Marie-Françoise JOSEPH
Jaky NOUVEAU
Marc JAUBERT
Claudine SABIO
Valérie BOISGARD
Anne-Marie de LACENNE
Sabine PONTHIEU

Pour toutes les questions liées à la culture, au tourisme et au patrimoine, vous pouvez rencontrer Mme Torrese au centre culturel municipal la Laiterie les mardis de 14h à 16h et les jeudis de 14h à 16h.

FINANCES

Président : **Fernand PEREZ**
Jean-Claude DELAYE
Pierre LORIEDO
Sandrine ALLEGRE
Jean-Marc BRABANT
Denise RICHARD
Jean-Claude FORTIN
Valérie GRANGE

Vous pouvez rencontrer M.le maire en mairie sur rendez-vous les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 10h à 12h.

Tribune libre

Les élus de la liste majoritaire et leurs colistiers non élus ont entendu et compris ce que les citoyens de Cadenet ont exprimé lors des élections municipales.
Sur 3158 inscrits, 1012 citoyens ont sollicité notre troisième mandat, 70 ont voté blanc ou nul, 1006 auraient souhaité un changement et 1061 citoyens se sont abstenus, soit parce qu'aucun des programmes proposés ne leur convenait, soit parce qu'ils se désintéressent, pour de bonnes ou mauvaises raisons, de la vie politique.

Nous avons sollicité l'adhésion de nos concitoyens pour pérenniser le travail entrepris depuis 2001 mais surtout, pour entreprendre de nouveaux projets qui engagent la vie quotidienne de tous, au sein de Cadenet, avec pour objectif principal l'écoute de vos attentes, pour que tous nous vivions ensemble dans un environnement protégé, dans le respect de chacun, pour que nos enfants puissent tous bénéficier des mêmes services, pour que tous les citoyens de Cadenet se sentent concernés par la vie de leur village et contribuent à un quotidien serein.
Nous nous sommes rapidement mis au travail au sein des commissions municipales, invitant les élus de l'autre liste à participer activement à la tâche que vous nous avez confiée.

Pour 2014/2015 des projets sont à l'étude et devraient rapidement voir le jour : un jardin pour les plus jeunes, un skate park, la rénovation du mobilier urbain, des bancs installés, les bacs et espaces fleuris vont se multiplier. Un passage sécurisé va être aménagé entre les écoles, le foyer rural, la maison de la petite enfance, le collège. Notre police municipale veille à la fluidité du stationnement au cœur du village. Le bulletin municipal et le site internet rénové vous informeront de l'avancée de nos projets et du calendrier des réalisations.

Nous sommes et resterons à votre écoute, proche de vos attentes, et attendons de vous, de nous tous, que soit respecté le travail accompli dans la concertation, pour le bien commun.

Liste ***Encore et Toujours pour Cadenet***

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Par ces quelques lignes qui sont légalement réservées au groupe d'opposition dans une municipalité, nous tenons à vous communiquer quelques informations.

Tout d'abord, concernant les résultats des élections municipales de Cadenet, 49,85 % des électeurs nous ont fait confiance (1006 voix contre 1012) ce qui est un résultat très révélateur et encourageant, nous vous en remercions encore une fois.

Notre recours auprès du Tribunal Administratif, justifié par le faible écart du vote, a été rejeté et le Tribunal Administratif nous demande de verser une somme globale de 1200 € au titre des dommages et intérêts à l'équipe de M. Perez. Nous n'avons pas l'intention de faire appel. Nous en prenons acte ainsi que de votre soutien qui nous octroie une incontestable légitimité.

Ainsi les 6 membres élus de notre équipe (6 pour représenter quasi 50 % des électeurs !! c'est la règle !!!) feront tout leur possible dans une position intelligente et constructive pour le bien de notre village.

Il est bien entendu que cela dépendra du comportement de la majorité actuelle, seule responsable de la gestion communale.

La population, les employés communaux, les associations pourront compter sur notre écoute active et nous solliciter à tout moment.

Notre page Facebook reste ouverte : www.facebook.com/cadenettambourbattant

Bien cordialement.

Les élus de ***Cadenet Tambour Battant***

Les conseillers n'appartenant pas à la liste majoritaire disposeront dans les publications municipales d'une tribune d'expression libre, à égalité de texte entre les deux listes, avec un maximum d'une page par publication. Ils pourront également disposer d'un local commun afin d'exercer dans de bonnes conditions leur mandat, sans cependant que cette salle puisse servir de permanence ou à des réunions publiques. *(Conseil municipal du 8 avril 2014)*

Organisation des rythmes scolaires aux écoles à la rentrée 2014/2015

Le décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 permet un assouplissement de la réforme des rythmes scolaires qui peuvent désormais s'organiser avec 5 matinées et 3 après-midi d'apprentissage scolaire, si les conseils d'écoles et la municipalité tombent d'accord. Cela dégagerait une après-midi complète pour les activités pédagogiques à la charge de la commune.

Suite au vote des enseignants et des parents d'élèves lors d'un conseil extraordinaire des écoles (18 pour, 9 contre, 13 abstentions) le conseil municipal réuni le 7 juin 2014 adopte l'organisation suivante :

Temps scolaire :
les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 11h30 et les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

La municipalité a pleinement conscience que cette organisation n'est pas idéale pour les enfants mais les conditions d'application de cette réforme par les communes ne permet pas un respect véritable des rythmes chrono-biologiques de l'enfant.

La solution que nous avons adoptée présente néanmoins quelques avantages :

- Les enfants sont plus aptes aux apprentissages le matin et bénéficieront de 5 matinées scolaires et de seulement 3 après-midi.

- La semaine des enfants peut être écourtée pour les parents qui auront la possibilité de les récupérer dès le vendredi à 11h30 (RTT, aménagement du temps de travail, famille…).

- La mise en place d'ateliers permettant un travail en lien avec le projet d'école.

- Des intervenants qualifiés plus facile à recruter pour 3 heures de travail le vendredi après-midi que pour 40 minutes chaque jour.

- La possibilité d'utiliser les salles de classe qui pourront être mise à disposition des ateliers après un temps de rangement entre 11h30 et 13h30.

- La commune peut s'engager sur la gratuité d'accès aux ateliers, cette solution étant la moins onéreuse pour le budget communal.

Les activités de l'été

Stages d'été organisés par les associations du village :

Du 7 au 11 juillet :

Stage gardiens/ gardiennes de but et attaquants

A Cadenet sur pelouse naturelle.
Coût du stage en pension complète : 350 €.
Tous les modules sont dirigés par des éducateurs diplômés.
Renseignements : **09 71 59 98 23** et **06 01 72 25 31**

Du 7 au 12,
du 14 au 19,
du 21 au 26 juillet :

Stage multisports

avec l'association Arts Sports

Au gymnase. *75 €/semaine.*
Pour enfants de 6 à 12 ans.

Du 26 au 30 juillet :

Stage de danses et percussions africaines

Au site du château.
Renseignements et inscriptions : **06 16 48 30 65** **Cie Assala** : 04 90 68 87 9

Stages de cirque

avec la Cirk' Mosphère :

Du 7 au 11 juillet :
- **Pour les 3-5 ans :** de 10h à 12h. *Tarif : 80/110 €.*
- **Pour les 10 ans et + :** de 13h30 à 16h30. *Tarif : 120/150 €.*

Du 15 au 18 juillet :
- **Pour les 5-7 ans :** de 10h à 12h. *Tarif : 65/95 €.*
- **Pour les 8 ans et + :** de 13h30 à 16h30. *Tarif : 100/130 €.*

Du 21 au 25 juillet :
- **Pour les 5-7 ans :** de 10h à 12h. *Tarif : 80/110 €.*
- **Pour les 8 ans et + :** de 13h30 à 16h30. *Tarif : 120/150 €.*

Pic-Nic Circus :

Du 28 juillet au 1er août :
- **Pour les 8 ans et + :** de 10h à 16h30. *Tarif : 120/150 €.*

Inscriptions : **04 90 68 38 57**

Activités possibles au mois de juillet avec :

Le Kiosk

Club jeunes municipal pour les 12/17 ans
(participation financière selon coefficient familial)

8 juillet
Journée à la mer, plage de la Grande Motte.

9 juillet
Marineland à Antibes.

10 juillet
Bouée tractée et baignade à la plage aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

11 juillet
Projet Jeunes : le jeune peut proposer une activité à la journée ou en soirée entre amis.

16 juillet
Speed Water, parc aquatique à Plan de Campagne.

17 et 18 juillet
Mini camp
À la découverte des fonds marins de Méditerranée : plongée sous-marine et aqua rando *(activité encadrée par Europlongée).*
Hébergement sous tente à L'UFCV, centre de vacances le Haut Peyron à Saint-Raphaël.

Centre aéré les Gri-Gri

Du 7 juillet au 14 août
Pour les 3 à 12 ans
de 7h30 à 18h au groupe scolaire Mélina Mercouri.
Renseignements : **06 99 83 32 52**
ou mail : **ligrigri@yahoo.fr**

Agenda des festivités

JUILLET

Du vendredi 4 au vendredi 11 juillet :
Exposition des aquarelles de Jean-Michel Remir à la Laiterie.

Lundi 14 juillet :
Fête Nationale
Jeux pour enfants, place du 14 juillet, le matin. **Retraite aux flambeaux avec la fanfare *Les Enfants d'Arcole*** à 21h. **Feu d'artifice** à 22h, suivi d'un **bal** sur la place de la Mairie.
Organisés par le Comité des Fêtes.

Du mardi 15 au lundi 28 juillet :
Exposition des créations en papier végétal de Brigitte Marcerou
à la Laiterie.

Samedi 19 juillet :
Lecture de textes d'auteurs provençaux dans les jardins de la mairie par Yann Roussier
à la Laiterie.

Dimanche 20 juillet :
Concert d'été gratuit
Annesante musique de l'est et chansons françaises
à 19h, dans les jardins de la mairie.
Organisé par le service culturel municipal.

Mercredi 30 juillet :
Marché nocturne africain
dans les rues du village.
Organisé par ASSALA.

Visite du village

*En juillet et août, visite commentée du village avec deux thèmes en alternance le mercredi : **« Cadenet historique et pittoresque »** et **« Mine d'eau, mine de rien »** à 17h30 (tarif : 8 €) et le vendredi **« Faut osier porter la cerise »** à 10h, avec un atelier vannerie l'après-midi (tarif : 12 €).*
Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme.

AOÛT

Dans le cadre de l'opération organisée par la C.L.E.F. :
« La Grande Guerre dans le Canton de Cadenet (1914-1922) »

Vendredi 1er août :
Conférence de G. Beckert
(Master en Histoire, Médiateur du Patrimoine) sur le tragique impact qu'eut le départ des hommes au début du mois d'août, mais aussi l'annonce des premiers décès et le commencement de l'adaptation des gens restés sur place à une guerre qui, contre toute attente, va durer...
à 18h30, à la Laiterie
(nombre de places limité).

Du samedi 2 août au vendredi 8 août :
Exposition « On sera de retour aux vendanges (août – décembre 1914) »
de 10h00 à 12h00 et
de 14h30 à 17h30, à la Laiterie.

Apéritif de bienvenue

*Les lundis 14, 21 et 28 juillet et les 4, 11 et 18 aout, **l'Office de Tourisme invite les vacanciers à un apéritif de bienvenue,** à partir de 11h, devant l'Office de Tourisme.*

La foulée des Gardis

Course pédestre en boucle dans et autour du village (dénivelé 300 m).
Moyenne de temps pour effectuer le parcours : 50' pour le 1er homme, 1h pour la 1ère femme.
Animation toute la matinée.

Parcours spécifique pour les enfants par catégorie d'âge de 4 à 15 ans.
Une centaine de bénévoles assurent la sécurité, les ravitaillements et les épongeages.
Site départ/arrivée place de la mairie.

La Foulée des Gardis

Samedi 2 août :
Concert d'été gratuit
Soleil Mouillé, guinguette métissée, à 19h dans les jardins de la mairie.
Organisé par le service culturel municipal.

Mercredi 6 août :
Marché nocturne africain
dans les rues du village.
Organisé par ASSALA.

Dimanche 10 août :
Course de caisses à savon
dans les rues de Cadenet.
Départ haut du village, arrivée place du 14 juillet, parcours sécurisé.
Organisé par le Bar des Amis.
Renseignements et inscriptions au :
07 86 17 66 01

Vendredi 15 août :
La Foulée des Gardis
Course pédestre hors stade.
Place de la mairie, 9h00.
Renseignements : la.foulee.free.fr

Mercredi 20 août :
Commémoration de la Seconde Guerre mondiale

Du 22 au 25 août :
Fête votive de la Saint-Barthélémy
Concours de **boules**, de **cartes**, **manèges**, **bal** sur la place de la Mairie tous les soirs, **feu d'artifice** le lundi soir.
Organisé par le Comité des Fêtes.

Accueil des nouveaux habitants
Tous les 4es lundis du mois, accueil des nouveaux habitants (et des anciens) dans notre village.
Au programme : *randonnées, visites de villes et villages, ciné, sorties culturelles, ateliers ludiques, culinaires, artistiques.*

En collaboration avec la mairie et l'Office de Tourisme.

Permanence : *de 10h à 12h de l'association AVF (Accueil des Villes Françaises) à la salle Jacquème (à côté de la bibliothèque).*
Renseignements : **06 06 59 71 33 et à l'Office de Tourisme.**

SEPTEMBRE

Du 18 au 25 septembre :
Exposition Vigneron/Dao
Objets et peintures naturelles, à la Laiterie.

Samedi 20 septembre :
Fête des associations
Organisée par la commission municipale Vie associative.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre :
Fête du Patrimoine
Diverses expositions et activités.
Coordonnées par l'Office de Tourisme avec la participation de nombreuses associations et particuliers du village. La municipalité assure le soutien logistique et financier.

Samedi 20 septembre :
« Un air de famille »
pièce de A. Jaoui et J.-P. Bacri par la troupe ***le théâtre d'Elsa***, au profit de l'association « Vaincre la mucoviscidose » à 20h30, salle Yves Montand.

Du 26 septembre au 3 octobre :
Exposition Pierre Paindessous
sculptures, à la Laiterie.

Samedi 27 et dimanche 28 septembre :
27e bourse aux vélos d'occasion
Samedi et dimanche *(pas de dépôt le vendredi)*, de 8h à 18h, à la Bastide des Fontaines.
Organisée par le cyclo club FCVD.
Renseignements : **04 90 68 09 09**

OCTOBRE

Samedi 4 octobre :
Vide poussette
de 10h à 17h, à la salle Yves Montand.
Organisé par le Comité des Fêtes.
Inscriptions à l'Office de Tourisme

Samedi 11 octobre :
Semaine bleu
Organisée par le Temps du Renouveau.

Dimanche 12 octobre :
Fête du Cheval
Défilé dans les rues du village.
Organisée par la Bastide des Fontaines.

Dimanche 19 octobre :
Loto du Temps du Renouveau
à 14h30, à la salle Yves Montand.

Du mardi 21 au vendredi 31 octobre :
Exposition de René Lovy P (H) œmmes De Terre
à la Laiterie.

Avis aux associations :
Pour que vos événements apparaissent sur le panneau lumineux, contactez le service municipal de la communication : **communication@mairie-cadenet.fr** dans les dix jours qui précédent la manifestation.

Prochain bulletin : novembre 2014
Date limite de réception des informations à publier dans l'agenda : 1er octobre 2014.
Fichier et photo à envoyer à : **communication@mairie-cadenet.fr** ou sous enveloppe pour « service communication agenda », à déposer en mairie.

Nos joies,

Naissances

SERVAIS **Noé**, Jean-Pierre, Stéphane, Sébastien, 30/10/12
COCKENPOT **Julien**, Jacky, Jacques, 20/11/12
SERRET **Andy**, Loëvan, Matty, 28/11/12
DUQUE PULGARIN **Joaquïn**, Eduardo, 02/12/12
DEFREVILLE JANVIER **Dalia**, 05/12/12
HAMACHE **Lisa-Marie**, Salomé, Ourdia, 19/12/12
FONTAINE **Camille**, Françoise, Jacqueline, 25/12/12
DEWYSE **Loucas**, Camille, Alain, 15/01/12
CORTES **Juan-José**, 04/01/13
MOUSSIER FORSTER **Livia**, Joëlle, Nicole, 07/01/13
CHAUMETTE **Théo**, Michel, Gilbert, Henri, 01/02/13
RISBOURG **Emilio**, 02/02/13
MIR **Ethan**, Jean-Marc, Pascal, 07/02/13
BAUDOIN **Téo**, 21/02/13
IANNOLINO MIKALEFF **Andréa**, Antoine, Henry, Patrick, 12/03/13
POIREAU **Erwan**, René-Antoine, Stanislas, 16/03/13
MARTIN **Emma**, 28/03/13
MICHELOZZI ROQUES **Ghjulia**, Rosa, Marie, Pauline, 02/04/13
SANTIAGO **Carmen**, Mathilde, 16/04/13
GUERVILLE **Sohan**, 16/04/13
SACRIPANTI **Nour**, 26/04/13
SABATIER **Giulia**, Cécile, Corinne, 29/04/13
BOEUF **Noah**, Marc, Alain, 01/05/13
FERNANDES **Lucie**, Rose, Mathilde, 06/05/13
IGHIT **Anna** , 17/05/13
DENIS **Ernest**, Auguste, 21/05/13
RIPERT **Léna**, Juliette, Yvette, Yvonne, 26/05/13
KOUIDER **Mahira**, Sonia, 05/06/13
LANNOY **Zoé**, Lucie, Maryse, Carmen, 21/06/13
BOUDEN **Yanis**, Driss, 23/06/13
ARLABOSSE **Andrea**, Thomas, 07/07/13
RAMBAUD **Manon**, Marie, 30/07/13
GUENNOU **Decklan**, Albert, Jacques, 03/08/13
MOREL **Inaya**, Chloé, Inès, 14/08/13
GALLOIS **Nathan**, Chris, 16/08/13
DONADEY **Liya**, Cloé, 16/08/13
OLLIVIER **Célian**, Bruno, Cyril, 19/08/13
GABARÉS **Carmen**, 19/08/13
RAVEL **Sébastien**, Antoine, Grégory, 23/08/13
BARBIE **Lisa**, Marie, 24/08/13
ERMINE **Cédric**, Daniel, Gérard, 13/09/13
PERINOVIC ALBERTENGO **Roxane**, Vincenza, 16/09/13
DESPRES **Margo**, 19/09/13
RUIZ **Enora**, 30/09/13
EL MAKRINI **Rédouane**, 04/10/13
GAUTHIER HIVER **Gabriel**, Georges, Hugues, 18/10/13
GRECK **Eléa**, Marie-France, Lucienne, 10/11/13
BRONSEMA **Yaël**, Léo, Nouri, 14/11/13
GOMES **Rosa**, Adeline, Mélinda, 25/11/13
MACHABERT **Taelys**, Nicole, Corinne, 28/11/13
AYADI **Yaniss**, Icham, Fouad, 30/11/13
DUCAROUGE FORESTIER **Lisa**, Adèle, 01/12/13
CHAPUS **Minka**, 07/01/14
JAUFFRED **Liam**, 29/01/14
GUICHARD **Aglaé**, Ange, Marie, 01/02/14
DONADEY **Romane**, Edith, Sébastiane, 04/02/14
PERRIN **Nessa**, Samantha, 25/02/14
ELLENA **Liam**, Elie, 18/03/14
SANHADJI **Léo**, 25/03/14
BISSONNET **Malo**, Léon, Chrysole, 02/04/14
LUCCISANO **Giovanny**, Jean, 23/04/14
ROUX **Loucas**, Noah, 28/04/14
ALMAZOR **Ella**, Ayla, Anna, 29/04/14
CASTAGNARO DERIGON **Lilou**, Francine, Nathalie, 30/04/14

Mariages

& GIAI-CHECA Alain, Pierre, Lucien
LAVERSANE Josette, Thérèse, *le 21/12/12*

& SDIRI Issam
GASMI Beya, *le 29/12/12*

& OGRIGE Mustapha
KAABOUCH Sanae, *le 05/01/13*

& OLLIVIER Cyril
CASAJUANA Sandrine, *le 01/06/13*

& D'ETTORE Serge
JACQUEMIN Emilie, *le 29/06/13*

& CAVALIER Patrick
MIROUZE Corinne, *le 06/07/13*

& WILLER Jérôme
BENOIT Nadège, *le 10/08/13*

& ROMAN Jean-Luc
BOUTON Nathalie, *le 22/08/13*

& SANHADJI Mohamed
GAUDELET Valérie, *le 29/08/13*

& ÖMÜR Can
MOREL Emilie, *le 31/08/13*

& POCHAT Jean-Luc
BOIS Carine, *le 07/09/13*

& JEAN Cyrille
MARTIN Audrey, *le 07/09/13*

& RIPERT Guy
RICHER Monique, *le 28/09/13*

& ARPAILLANGES Laurent
BOYER Emmanuelle, *le 12/10/13*

& PARRY David
GRAU Stéphanie, *le 07/12/13*

& PAURIOL Julien
DOURIANT Mélanie, *le 21/12/13*

nos peines...

Décès

- ALPHAND veuve BECARUD Victoria, 06/11/12
- GARZINO Jean, Louis, Auguste, 11/11/12
- PALMARO Marie veuve PERRIN, 13/11/12
- MAYEN Suzette, Rosette, Andrée veuve GENRE, 05/12/12
- PINI Eugénie, Flora, Maria veuve CHAULLIER, 07/12/12
- MASTRETTA Christian, Gilbert, Robert, 26/12/12
- MAJCHER Stéphane, Gérard, 31/12/12
- SCHEIBENSTOCK Andrée, Louise, 05/01/13
- CHEDALEUX Michel, Claude, Joachim, 22/01/13
- NOUVEAU Rémy, Antonin, 26/01/13
- HAZA Roger, Jean, 15/02/13
- FAURE Roger, François, Michel, 22/02/13
- LEROY Pierre, 24/02/13
- SAVOURNIN épouse JACQUEME Marie-José, Louise, 05/03/13
- FAREN Ernest, Martial, 07/03/13
- CLOLOGE Pierre, Jacques, 09/03/13
- LE BOUAR Robert, Jean , 09/03/13
- MASTINI Louis, Michel, 26/03/13
- PALMARO veuve IMBERT Léa, Nicolette, 26/03/13
- DICOH Assétou, Aya épouse REVOL, 03/04/13
- REYNOIRD Lucien, André, 16/04/13
- BOSC Louis, Marius, Léon, 19/04/13
- LANTEAUME Marie, Madeleine, Jeanne veuve BRIEUGNE, 19/04/13
- ROCHETEAU Jacques, Étienne, Georges, 25/04/13
- MORET Lucette, Arnaudine, 29/04/13
- TOURRAUD Mauricette, Marie, 02/05/13
- VU THI GAI veuve NGUYEN, 06/05/13
- ALAMELLE Gastonne, Gilberte, Henriette, Delphine veuve GARCIN, 11/05/13
- ERATOSTÈNE Jimmy, Léopold, Jean, 13/05/13
- CAMPANA Amédé, Roger, 11/06/13
- VITAGLIONE Annonciade, Joséphine veuve PELLET, 16/06/13
- WESTERWOUDT Léo, Theodoor, Marie, 04/07/13
- BISCHOFF Sabine, Léa épouse MANGONI, 30/07/13
- FERREIRA Deolinda épouse PINCHAUD, 07/08/13
- CHAULLIER Ginette, Yvonne veuve BOUCHARD, 09/08/13
- RAY Pierre, Jean, René, 25/08/13
- CASTILLA Encarnacion épouse GOMEZ, 27/08/13
- PICARD Claude, Raymond, Henri, 01/09/13
- VIRIOT Colette, Raymonde épouse DUVERGER, 14/09/13
- GAILLANDRE Louis, Lucien, 20/09/13
- PASCAL Danielle, Aline, Émilie épouse DESURMON, 27/09/13
- LONG Paulette, Pierrette veuve ROSA, 28/09/13
- EL OUAHABI Ahmida épouse KENNIBO, 08/11/13
- GARCIN Jaki, Paul, 12/11/13
- GUILLAUMIN Albert, Louis, 12/11/13
- ROBERT Dany, Claude, Simon, 13/12/13
- FLORENCE René, Lucien, 24/12/13
- CARBONNEL Pierre, Louis, 06/01/14
- GIAROLLI Denis, Gino, 23/01/14
- APPY Odil, François, 25/01/14

&com COPOI - SIRET : 393 429 774 00010 - IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

MAIRIE DE CADENET
16 cours Voltaire 84160 Cadenet
Tél : 04 90 68 13 26 • Fax : 04 90 68 09 49 • Email : accueil@mairie-cadenet.fr